



SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, B-5020 Flawinne.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique).- Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 FEVRIER 2018

L'Assemblée Générale de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) a eu lieu le 20 février 2018 à Wartet.

Le président Michel Leenaers ouvre la séance à 11 heures 40. Après avoir remercié les membres présents et excusé les absents. Il demande un instant de recueillement en mémoire des personnes, membres ou proches, décédées depuis l'Assemblée Générale de 2017, Jean-Michel Lorquet et Marie-Louise Fairon.

Le procès-verbal de l'AG du 14 février 2017 est approuvé.

Le nombre total de participations aux activités proposées en 2017 a connu une baisse relativement importante par rapport à l'année précédente (-69). Sont particulièrement touchés les excursions, les bimestrielles, le repas de Corps et les présences à l'assemblée générale.

Les résultats pour le voyage sont bons ainsi que pour le déjeuner printanier et le repas gourmand. Un membre de l'assemblée demande à l'organisateur du voyage plus de détails en matière de participation. On trouvera en fin de ce PV la réponse de l'organisateur.

Comme l'année dernière, ce constat est très vraisemblablement le fruit de l'augmentation sensible du coût de certaines activités (bus et repas) et de l'indisponibilité croissante de certains membres assidus en raison de problèmes de santé ou familiaux.

Notre cercle compte, après une mise à jour drastique, 92 membres dont 85 sont à ce jour en ordre de cotisation.

Le président insiste pour une plus grande ponctualité et rappelle qu'à partir du 1 janvier 2018 la cotisation a été portée pour TOUS les membres à 25 €. **Afin de faciliter le travail comptable, il demande avec insistance que la cotisation 2019 soit versée à partir du 5 janvier jusqu'au 19 février 2019, date de la prochaine assemblée générale.**

Le trésorier expose la situation financière et le bilan 2017 clôturés. La balance est saine et en équilibre. (Voir ci-dessous)

Au nom des contrôleurs aux comptes, J-P Asselman fait rapport de leur mission, souligne l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicite pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques, propose in fine à l'assemblée non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2017 mais de donner aussi décharge au CA pour la gestion financière.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le président rappelle le planning des activités 2018 dont les membres ont déjà eu connaissance préalablement par diverses voies d'information (notes, courrier ordinaire, BI, courrier électronique, site Web, ...). Il insiste enfin pour que la délégation de notre cercle à la journée nationale organisée à Bastogne soit plus importante que celle présente lors de notre propre organisation en 2017.

Le trésorier présente le projet de budget pour 2018 basé sur le canevas adopté lors de l'assemblée générale de l'an passé; les prévisions visent l'équilibre et pourrait mener à un certain bonus. Les perspectives 2019 sont à priori positives et le patrimoine (compte courant et réserve) en augmentation.

L'assemblée approuve le projet du budget et les perspectives présentés.

Emile Genot et Jean-Paul Asselman se portent volontaires pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2018.

La situation du CA est inchangée par rapport à 2017 (M. Leenaers, président, C. Legat, vice-président et secrétaire, P. Frenay, trésorier, F. Bernier, organisateur voyage, A. Brimez et B. Dewilde, membres) et le restera car aucun autre membre ne s'est déclaré volontaire pour l'intégrer.

F. Bernier expose les grandes lignes du voyage 2018 et les points à régler encore. Il précise enfin que si le nombre de participants était inférieur à 30 cette activité serait supprimée.

Aucun nouveau point nouveau n'étant soulevé par l'assemblée, l'AG est officiellement clôturée.

A l'issue de l'assemblée générale, le président fait un exposé sur la situation actuelle des forces belges, avec l'évolution du personnel ainsi que les planifications budgétaires et l'achat de matériels majeurs pour les années à venir (paraîtra dans le BI 550)

Pour le Président,
C. Legat
Secrétaire

En réponse à la question posée en début de séance par L. Henrot, F. Bernier a fourni les données de participation au voyage 2017 : 36 personnes y ont pris part dont 16 membres effectifs SRORN et 14 épouses ou compagne, 1 membre avec épouse d'un autre cercle et 4 membres sympathisants.

Après l'assemblée générale un conseil d'administration a élu :

Michel Leenaers, n° national 480223-197.38 habitant rue Antoine Nélis 147 à 5001 Belgrade comme président

Christian Legat, n° national 40.12.23-009.31 habitant Avenue Sart Paradis(WP),19 5100 NAMUR comme vice-président et secrétaire

Pierre Frenay, n° national 50.04.25-143.88, habitant Avenue des Frênes, 2 1410 WATERLOO comme trésorier

Alfred Bernier, n° national 47.03.19-169.75, habitant Rue Saint-Joseph 5 5332 ASSESSE

André Brimez, n° national 49.07.25-043.91 habitant Rue André Collard, 10 5340 Faulx-les-Tombes

Bernard Dewilde, n° national 56.08.14-255.72 habitant Rue Armée Americaine, 43 5100 NAMUR

Tous trois comme membres.

Bilan de comptes 2017

Recettes

- Cotisations	2337,00 €
- Autres recettes	
o Report 2018	910,00 €
o Autres	79,50 €
o Revenus bancaires	00,00 €
o Bénéfices activités	00,00 €
TOTAL RECETTES	2416,50 €

Dépenses

- Frais généraux (Bureau, poste, Admin)	154,70 €
- Relations publiques	150,00 €
- Services et biens divers (frais financiers)	53,15 €
- Assurances	243,27 €
- Cotisations au national	1054,00 €
TOTAL DES DEPENSES	1655,12 €

PATRIMOINE AU 01/01/2018

- <u>ACTIF</u> (AVOIRS)	Réserve disponible	:	8.053,92 €
- <u>PASSIF</u>	Réserve de fonctionnement	:	8.053,92 €

PROJET DE BUDGET 2018

RECETTES

	Prévu	Réalisé
Cotisations des membres	2596,00 €	1886,00 €
Autres recettes		
Report à 2018	200,00 €	0,00 €
Autres recettes	1000,00 €	0,00 €
Revenus bancaires	20,00 €	0,00 €
Bénéfice des activités	0,00 €	0,00 €
<u>TOTAL RECETTES</u>	3816,50 €	1886,00 €

DEPENSES

Frais d'Administration		
- Gestion Bureau	- 50,00 €	- 38,99 €
- Frais postaux	- 50,00 €	- 0,00 €
- Moniteur	- 150,00 €	- 0,00 €
- Site Internet	- 50,00 €	- 0,00 €
Relations publiques	- 200,00 €	- 0,00 €
Services et biens divers		
Frais réunions	- 400,00 €	- 3,00 €
Frais financiers	- 20,00 €	- 45,15 €
Réserve CA Activité	- 200,00 €	- 0,00 €
Réserve fonctionnelle	- 100,00 €	- 0,00 €
Pertes des activités	- 0,00 €	- 0,00 €
Assurances	- 250,00 €	- 0,00 €
Cotisations du national	- 1200,00 €	- 0,00 €
<u>TOTAL DEPENSES</u>	- 2670,00 €	- 87,14 €